

≡ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vannes - Le 24 avril 2024



TABLE DES MATIERES

Présentation de l'Union	5
HISTOIRE DE L'UNION	6
MISSIONS DE L'UNION.....	8
Rapport moral.....	9
Rapport d'activités 2023.....	13
Axe 1. Patrimoines de Bretagne.....	14
Axe 2. Politiques patrimoniales et touristiques	27
Axe 3. Développement et promotion du réseau	33
Axe 4. Animation de la vie associative du réseau régional	39
Rapport financier 2023 et BP 2024	43
Orientations 2024	49

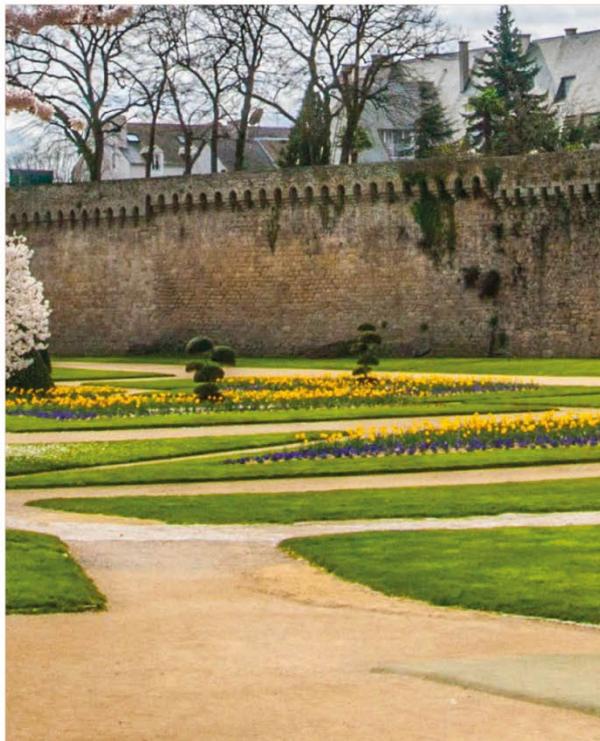
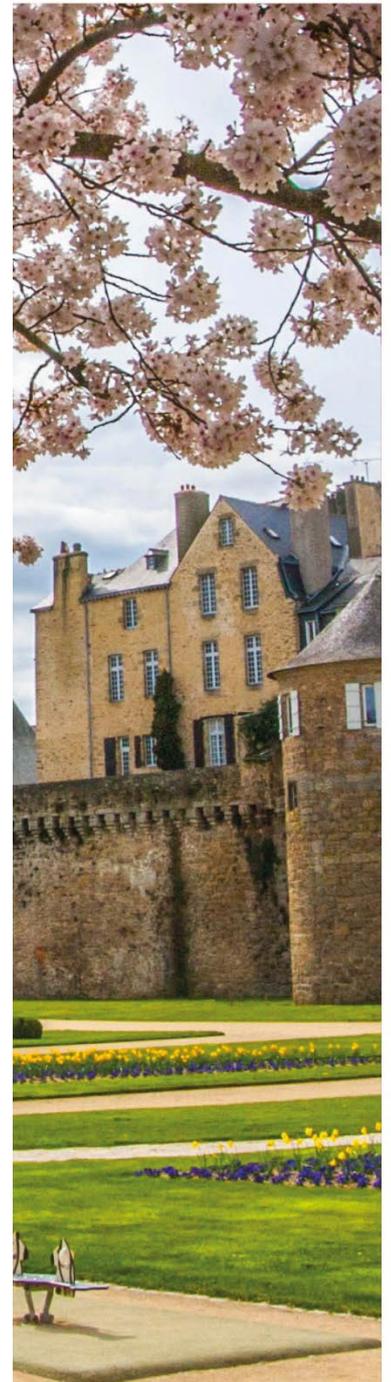


Villes d'Art et
d'Histoire et
Villes Historiques

BRETAGNE

BRETAGNE 

≡ PRÉSENTATION DE L'UNION



6 / PRESENTATION DE L'UNION

L'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne est constituée de 22 villes réparties dans toute la Bretagne historique. Elle se compose de 10 Villes d'Art et d'Histoire, qui détiennent un label délivré par le ministère de la Culture, et de 12 Villes Historiques, dotées d'un Site Patrimonial Remarquable. Parmi ces dernières, 4 font partie d'un Pays d'Art et d'Histoire. Toutes ces villes s'engagent dans une démarche commune visant à la préservation, la mise en valeur et l'animation de leur patrimoine.

À l'échelle du réseau, de nombreuses initiatives visant à valoriser et à réhabiliter le patrimoine sont mises en place dans les villes. Ces actions de médiation et d'interprétation du patrimoine prennent diverses formes et invitent les habitants et les visiteurs à redécouvrir de manière originale leur patrimoine. L'union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques raconte l'histoire de la Bretagne et de son développement urbain. Cette mise en réseau permet aux villes de proposer une offre touristique et patrimoniale commune tout en préservant leur caractère unique en tant que destination touristique à part entière.

Aujourd'hui, la collaboration et la complémentarité entre les démarches patrimoniales et touristiques font de cette Union un réseau essentiel pour élaborer une stratégie ambitieuse et innovante visant à mettre en valeur et à promouvoir la Bretagne.

HISTOIRE DE L'UNION

En 1984, conscientes de l'impact touristique que pouvait avoir une telle appellation sur les destinations urbaines, les sept Villes d'Art de Bretagne (Auray, Dinan, Fougères, Rennes, Saint-Malo, Vannes et Vitré), déjà labellisées à l'époque par le Ministère de la Culture, décident de créer une Union régionale, sous l'égide de Jean-Bernard VIGHETTI. Alors directeur de l'Office du Tourisme de Rennes, Jean-Bernard VIGHETTI a lancé et structuré le tourisme urbain d'agrément, notamment avec la constitution de cette Union bretonne des villes d'art.

Cette démarche, au départ perçu comme irréaliste par la Commission Nationale des Monuments Historiques et des Sites, est immédiatement soutenue par les élus des villes concernées, qui cherchent à renouveler l'image touristique de la région, qui était principalement axée sur les plages. L'Union dépasse les clivages politiques, organise des expositions, crée des panneaux d'entrées de villes, propose la formation des guides conférenciers animateurs, collabore avec les Petites Cités de Caractère® (déjà organisées en réseau depuis 1977) et établit un secrétariat permanent.

A cette époque, l'Union garantit, à travers une charte de qualité, plusieurs éléments fondamentaux pour les villes au cœur historique : l'entretien du patrimoine, sa mise en valeur, son animation, et une vie contemporaine dynamique.

En 1989, lors des premières Assises du Tourisme Urbain à Rennes et de la publication d'une première brochure, toutes les villes souhaitent renforcer leur rôle dans le développement du tourisme culturel en Bretagne.

En 1993, après l'année des Châteaux en 1991 et l'année du Patrimoine Maritime en 1992, le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, sous l'égide du Conseil Régional de Bretagne, organise l'année des Cités d'Art de Bretagne. Cette initiative vise à promouvoir et à communiquer sur le patrimoine architectural urbain en Bretagne. Huit Villes d'Art et d'Histoire de Bretagne

(Auray, Dinan, Fougères, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Vannes et Vitré) ainsi que 17 Villes Historiques y participent dans le but de mettre en avant une facette méconnue du patrimoine architectural breton et de diversifier l'image de la région.

En 1997, les Villes Historiques associées sont officiellement parrainées pour rassembler toutes les villes au cœur ancien de Bretagne sous une même bannière. Ce n'est toutefois qu'en 1998 que la nouvelle Union bretonne, désormais nommée Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne (comptant 10 Villes Historiques en plus des 8 Villes d'Art et d'Histoire), se forme avec la Loire-Atlantique.

En 1999, le Conseil Régional de Bretagne met en place un soutien financier pour les villes afin de les aider dans les opérations de signalisation touristique et d'interprétation du patrimoine. Il offre également un soutien direct à l'Union, ce qui permet sa professionnalisation à partir de 2001.

Depuis 2004, l'Union organise chaque année une Journée Thématique réunissant les villes pour aborder des problématiques communes liées au patrimoine et à la culture. Cela renforce la collaboration entre les villes et favorise les échanges d'expériences avec l'aide d'experts et de professionnels.

En 2018, l'Union qui travaillait déjà étroitement avec les Petites Cités de Caractère de Bretagne se rapproche des Communes du Patrimoine Rural afin de mieux promouvoir les Patrimoines de Bretagne et de conduire des actions partagées.

En 2019, 35 ans après sa création, l'Union repense et adopte un nouveau projet associatif (acte 2) visant à s'harmoniser avec les politiques touristiques et patrimoniales de la région. L'objectif est d'améliorer la qualité des destinations urbaines bretonnes en conciliant la préservation du patrimoine et le développement touristique dans une perspective de durabilité. En tenant compte de la politique mise en place dans les Villes et Pays d'Art et d'Histoire proposée par le Ministère de la Culture, l'Union s'efforce de mettre en place un dispositif de coordination entre les villes à caractère patrimonial. L'objectif est de renforcer la collaboration entre les politiques du patrimoine, de la culture et du développement touristique. L'Union travaille dans cette optique en collaboration avec les Petites Cités de Caractère et les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne sous la bannière "Patrimoines de Bretagne" pour offrir une communication efficace aux habitants et aux visiteurs.

En **2024**, l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne célébrera son 40ème anniversaire, une étape marquante dans une histoire marquée par la passion et le dévouement envers le riche patrimoine breton. Au cours de ces quatre décennies, l'association a évolué, s'est adaptée et a grandi, tout en restant fidèle à sa mission de préserver et de promouvoir le patrimoine de la région. Cette étape anniversaire est l'occasion de regarder en arrière et de célébrer les réussites passées, tout en se tournant vers l'avenir avec détermination. Les 40 ans de l'Union symbolisent son rôle clé dans la consolidation de l'identité régionale et la promotion d'un tourisme durable. Une opportunité mémorable de refléter l'engagement continu envers la Bretagne et son patrimoine, et de préparer l'avenir.

MISSIONS DE L'UNION



ACCOMPAGNER les villes dans la mise en œuvre de politiques patrimoniales : nous apportons notre soutien en aidant les villes à élaborer leurs stratégies urbaines de préservation du patrimoine, ainsi qu'à mettre en place des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et à constituer des dossiers de candidature pour l'obtention du label "Villes d'Art et d'Histoire" (VAH) et autres initiatives.



COORDONNER les élus, les techniciens et les acteurs du tourisme et du patrimoine sur des projets communs : nous jouons un rôle de coordination en rassemblant les différents acteurs impliqués dans des projets collaboratifs, favorisant ainsi une approche cohérente et concertée.



VEILLER sur les projets menés par les villes du réseau, les appels à projet et l'actualité patrimoniale : nous assurons une surveillance attentive des projets mis en œuvre par les villes membres, ainsi que des opportunités d'appels à projets et actualités liées au patrimoine.



ÉCHANGER pour renforcer les transversalités entre culture, patrimoine et tourisme : nous mettons en place des groupes de travail, des temps de sensibilisation et des journées thématiques avec le concours d'experts et de professionnels sur des sujets importants pour les villes adhérentes.



COLLABORER avec les territoires et partenaires institutionnels : nous établissons des partenariats avec de nombreux acteurs du patrimoine, de la culture et du tourisme en Bretagne et au niveau national, afin de renforcer l'action collective des villes.



REPRÉSENTER les intérêts des villes adhérentes : nous participons activement à différentes instances régionales, telles que la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), Tourisme Bretagne, les Destinations Touristiques de Bretagne.



COMMUNIQUER et **PROMOUVOIR** auprès du grand public les spécificités locales et les offres proposées par les villes pour renforcer l'image de la destination urbaine en Bretagne : nous mettons en valeur les particularités locales et les propositions culturelles des villes membres, dans le but de renforcer l'attractivité de la destination urbaine en Bretagne auprès du grand public.

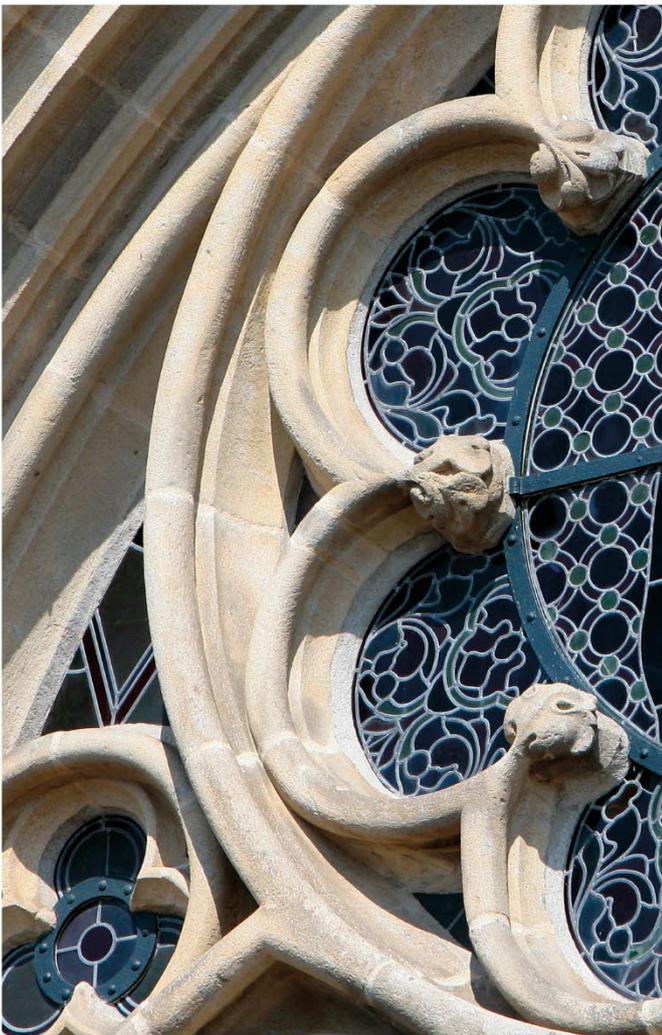


Villes d'Art et
d'Histoire et
Villes Historiques

BRETAGNE

BRETAGNE 

≡ RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



10 / RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



2023 a été une année riche et ponctuée par de beaux projets et des rencontres importantes, ce fut aussi une année de préparation de l'anniversaire que nous allons célébrer à l'occasion de cette Assemblée Générale que je suis heureux d'animer avec les membres du Conseil d'Administration.

40 ans de vie associative nous réunissent aujourd'hui. Ce n'est pas rien !

Cet anniversaire est l'occasion de retracer en quelques mots ce temps écoulé et de nous projeter collectivement dans les 10 ans à venir. C'est pour moi l'occasion de remercier au nom de l'ensemble des villes de l'Union celui qui est à l'origine de notre destinée commune, Jean-Bernard VIGHETTI.

Jean-Bernard, cet homme visionnaire, qui a été un des pionniers du tourisme en Bretagne et un des grands contributeurs du tourisme urbain en France ; cet homme cultivé, passionné et défenseur de l'oralité, des patrimoines immatériels et des arts de la rue qui a fait naître de nombreux festivals et porté de merveilleux événements ; cet homme engagé au service de sa commune et des cités labellisées qui a fortement contribué à la naissance de l'Union alors qu'il était Directeur de l'Office de Tourisme de Rennes au début des années 80.

Rappelons-nous qu'il y a 40 ans, penser et promouvoir la ville comme destination touristique n'était pas une évidence dans une Bretagne rurale et maritime. L'alliance de la ville de Rennes avec les sept autres villes d'art labellisées par la Caisse Nationale des Monuments Historiques de l'époque (Auray, Dinan, Fougères, Quimper, Saint-Malo, Vannes et Vitré) a été précurseur et le demeure encore.

Au fil des ans, les villes membres de l'Union ont réussi à se faire reconnaître comme des destinations culturelles et patrimoniales structurantes, à la fois portes d'entrée et points d'ancrage des parcours touristiques des habitants et visiteurs.

Désormais, le patrimoine et la culture font partie des fondements du tourisme urbain. Le chemin parcouru ces dernières années témoigne qu'une belle dynamique collective s'est enclenchée en Bretagne pour construire un tourisme culturel et patrimonial durable au sein des villes.

Depuis notre dernière Assemblée Générale qui s'est tenue en début d'année 2023, à Quimper, la vie de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne s'est déroulée

selon les orientations validées ensemble au service de la valorisation et de la transmission des patrimoines de nos villes.

Dans ce contexte, nous avons conduit le plan d'actions présenté dans le cadre de la convention triennale d'objectifs signée avec la Région Bretagne qui acte de nos engagements et des moyens mis en œuvre pour y parvenir selon les quatre axes de travail suivants :

Axe 1 – Développement du projet Patrimoines de Bretagne

Axe 2 – Accompagnement des communes en faveur des politiques patrimoniales et touristiques

Axe 3 – Développement, promotion et animation

Axe 4 – Animation de la vie associative

Tout au long de l'exercice 2023, l'Union a assumé la poursuite du plan d'actions amorcé depuis le début du mandat municipal. Nous avons entretenu un dialogue étroit avec la Région Bretagne, Tourisme Bretagne et les départements dans l'objectif de tracer ensemble un vrai projet collectif en faveur des cités labellisées.

A ce titre, l'Union s'est efforcée de prendre part aux dynamiques impulsées dans le cadre du schéma régional du tourisme piloté par la Région (tourisme patrimonial et culturel, itinérances douces), mais aussi de se mobiliser dans le cadre de la Commission Régionale du Patrimoine pilotée par la DRAC.

Nous avons également multiplié les échanges d'expériences entre les villes dans l'objectif de monter collectivement en compétences sur certains sujets importants. A ce titre, la 20^{ème} Journée Thématique de l'Union qui portait sur le thème « *Tourisme culturel et patrimonial : les enjeux de demain* » restera un moment important de notre vie associative.

Nous avons poursuivi nos actions de communication à l'attention des visiteurs en œuvrant activement à la sortie du numéro 3 du magazine Escapades et en créant une carte touristique des villes membres de l'Union que nous avons le plaisir de vous partager.

L'ensemble du rapport d'activités qui suit reviendra sur les nombreuses actions déployées. Pour ce travail, et pour tout ce qu'il reste à accomplir, un grand merci aux membres du Conseil d'Administration et à l'équipe technique !

Je suis heureux de porter avec vous la belle dynamique que nous représentons, je vous remercie toutes et tous pour vos présences et le collectif que nous formons. Je soumetts à vos votes ces quelques mots qui constituent le rapport moral de l'exercice 2023.

Marc DROGUET,
Président de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire
et des Villes Historiques de Bretagne

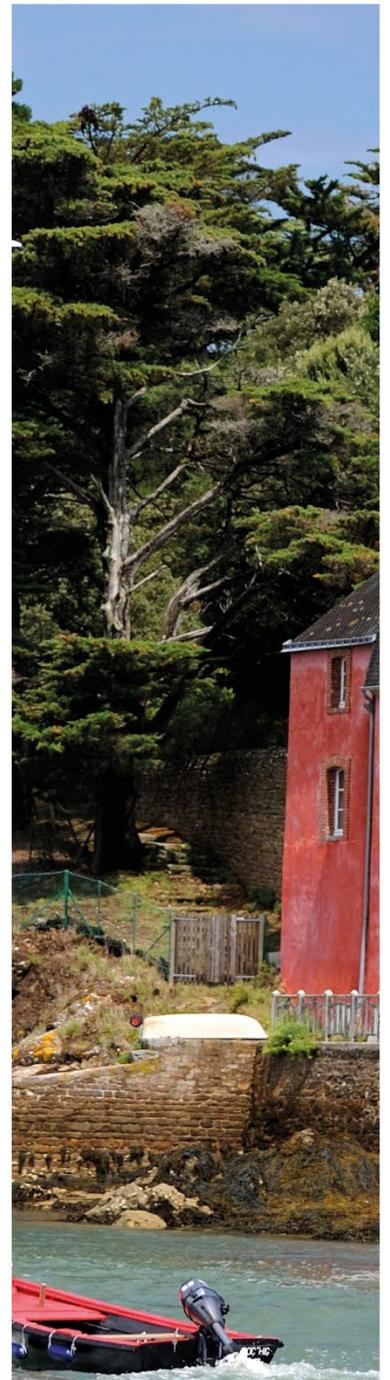


Villes d'Art et
d'Histoire et
Villes Historiques

BRETAGNE

BRETAGNE 

≡ RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



AXE 1. PATRIMOINES DE BRETAGNE

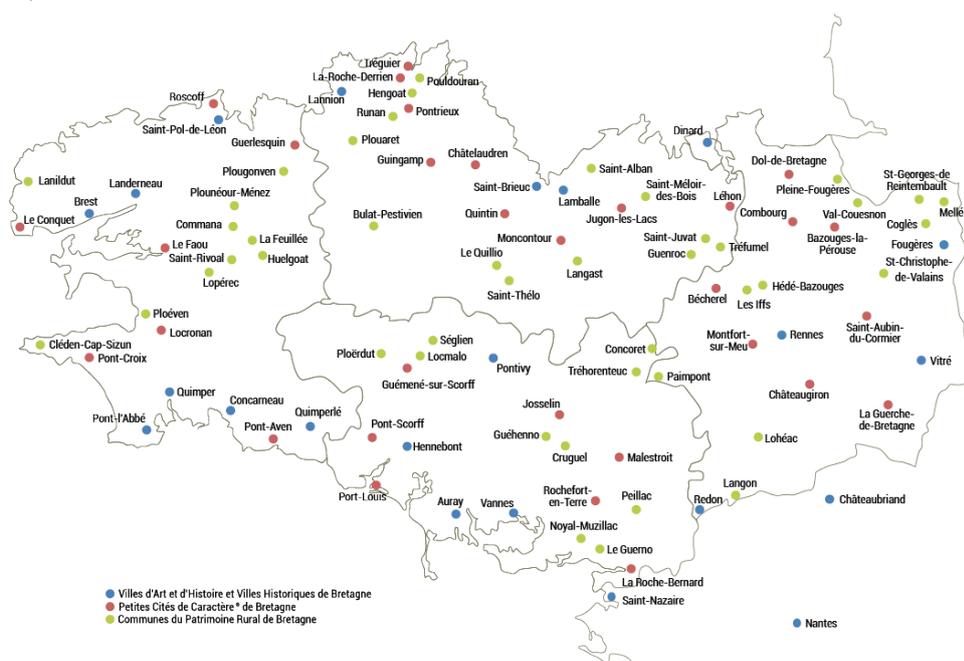
≡ DEVELOPPEMENT D'UNE DYNAMIQUE 3RESEAUX

Depuis 2018, les trois réseaux PCC-VAHVH-CPRB sont engagés dans une réflexion collective en faveur d'une meilleure mise en tourisme de leurs patrimoines à destination des visiteurs et des habitants.

Aujourd'hui, ces trois réseaux associatifs représentent 97 cités et villages labellisés répartis en Bretagne, tous engagés dans des politiques de protection, de conservation, de valorisation et d'animation de leurs patrimoines bâtis et culturels. La convergence des missions menées par ces réseaux à différentes échelles, permet de travailler collectivement en faveur d'une meilleure mise en tourisme des patrimoines de Bretagne.

Pour concrétiser cette ambition commune, les trois associations travaillent ensemble et cherchent à :

- ✓ Consolider la gouvernance du projet commun via le Comité de Pilotage composé de représentants des trois structures :
 - CPRB : Jean-Luc GUILLOUX, Président et Thérèse TYLEC, Vice-présidente
 - PCC : Françoise GATEL, Présidente et Benoit LAURIOU, Vice-président
 - VAHVH : Marc DROGUET, Président et Marie-France TRMAL, Vice-présidente
- ✓ Affirmer le fonctionnement des personnels en mode projet :
 - CPRB : Catherine HESRY et Laurence MARQUET
 - « Cités d'Art de Bretagne » : Claire LUCAS, Hélène GEFFROY, Alexane TROLLE PAPET, Fantine ROSEL et Walid HOUAIDJ.



Calendrier 2023

- 24 mars et 6 octobre, COPIL
- 9 janvier, 12 juin, 10 juillet et 18 septembre, réunion équipe

≡ SUIVI DES PARTENARIATS COMMUNS

Dans la continuité de 2018, la Région a formalisé pour la période 2022-2025, un partenariat destiné à favoriser le développement des activités des réseaux en matière de valorisation des patrimoines et de leur mise en tourisme, pour un positionnement breton de qualité.

Les trois associations ont ainsi été amenées à signer en juin 2022 des conventions triennales d'objectifs incluant chacune un tronc commun d'actions partagées qui confirment un soutien de la Région Bretagne sur les trois premiers axes du présent rapport. En parallèle, une convention financière annuelle a été signée pour mener à bien les actions. Ce soutien a été apporté en 2023 à hauteur de 38.74 % des trois axes concernés :

- Axe 1 43 188 € de dépense éligible
- Axe 2 33 164 € de dépense éligible
- Axe 3 13 948 € de dépense éligible

Calendrier 2023

Rencontres Conseil Régional :

- 12 janvier et 9 mars, service inventaire JEP
- 13 novembre, séminaire des développeurs touristiques à Dinan
- 14 novembre, rencontres du Tourisme à Dinan
- 16 novembre, réunion bilan SVAPA à Rennes
- 23 novembre, journée inventaire
- 7 décembre, projets touristiques démonstrateurs

Rencontres Tourisme Bretagne :

- 9 mars, réunion TB - Identités
- 13 avril, Assemblée Générale TB
- 30 mai, réunion TB – Transitions
- 12 septembre, réunion TB – plan d'actions 2024
- 28 septembre, journée partenariale des acteurs du Tourisme
- 20 novembre, réunion TB et Bretagne Culture Diversité

Rencontres ADT :

- 9 février et 4 avril 2023, réunion ADT 56
- 9 mai, réunions ADT 35

Rencontres CAUE :

- 9 février, réunion CAUE 56
- 15 mai, réunion CAUE 22
- 25 mai, réunion CAUE 29
- 11 juillet, assemblée générale CAUE 56
- 13 octobre, réunion CAU 35
- 23 novembre, réunion CAU 35
- 30 novembre, réunion CAPEB 56

Autres rencontres :

- 22 février, Sensation Bretagne
- 12 avril, Assemblée Générale OTB
- 2 juin, Assemblée Générale Sensation Bretagne

≡ JOURNEE INTER-RESEAUX

Chaque année, les 3 Réseaux organisent une journée technique d'information et de sensibilisation, en collaboration avec les CAUE bretons. Pour la 6^{ème} année, cette journée intitulée « Objectif ZAN à l'échelle des cités patrimoniales » s'est tenue le 1^{er} juin 2023 à Bazouges-la-Pérouse, en Ile-et-Vilaine.

De par la loi Climat et résilience, chaque région doit définir une trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui sera ensuite intégrée aux documents de planification et d'urbanisme. Cet objectif consiste notamment à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles tout en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

Les particularités des villes et cités patrimoniales et des contraintes urbaines qui sont les leurs interrogent certains objectifs du ZAN. C'est pourquoi les réseaux Patrimoines de Bretagne ont souhaité organiser cette journée de sensibilisation intitulée "Objectif ZAN à l'échelle des villes et cités patrimoniales" afin de permettre aux élus participants de mieux appréhender cette thématique afin de guider leurs choix pour mettre leur territoire sur une trajectoire ZAN. Cette journée a permis de réunir 50 élus et partenaires.

Programme :

- Introduction. Thérèse TYLEK, Vice-Présidente des CPRB et de Pascal HERVÉ, Maire de Bazouges-la-Pérouse
- Cadre législatif et réglementaire. Patrick JULES, Adjoint chef de division SCEAL, DRÉAL Bretagne et Eric PELTIER, Chef du pôle Urbanisme et cadre de vie, DDTM35
- Les leviers d'actions : outils de planification et dispositifs opérationnels. Antoine MORIN, Directeur des études, EPF Bretagne
- ZAN à l'échelle de la Région Bretagne. Arnaud DEGOUYS, Chargé de la planification et du SRADDET, Région Bretagne
- Retour d'expérience, imaginer les bourgs de demain à la lumière du ZAN. Aurélie LEFORT-GUELOU et Manuel HAMDI, Cabinet Prigent & Associés
- Visite commentée de Bazouges La Pérouse sur la thématique ZAN 2050. Pascal Hervé et le Cabinet Prigent & Associés



≡ ACTION DE SENSIBILISATION FLEURISSEMENT

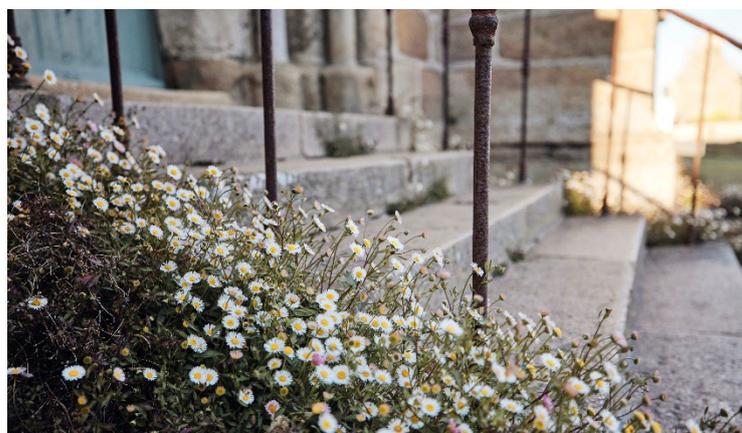
Dans la continuité de notre réflexion sur la végétalisation des espaces publics, les 3 Réseaux ont souhaité mener une action de sensibilisation auprès des habitants en faveur du retour de la nature en ville.

A travers cette opération symbolique, les associations avaient pour objectifs de proposer aux communes une action devant permettre de :

- Valoriser le patrimoine bâti et favoriser l'attraction touristique ;
- Renforcer le lien social et l'engagement civique chez les habitants ;
- Soutenir la biodiversité à l'échelle des rues ;
- Sensibiliser à la suppression des produits phytosanitaires et réduire l'imperméabilisation des sols.

L'opération « Fleurissons nos rues » a consisté à offrir la possibilité aux habitants de s'approprier l'espace public pour jardiner et devenir ainsi des acteurs impliqués dans l'embellissement de leur rue, de leur cadre de vie et donc de leur territoire.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé en décembre 2022 auquel 32 CPRB, 21 PCC et 3 VAHVH ont répondu favorablement : Landerneau, Quimper et Quimperlé. Ce sont au total 4 250 sachets de graines qui ont été mis à disposition gratuitement aux habitants lors d'animations et d'ateliers de sensibilisation sur la présence ou le retour de la nature en ville.



≡ CONCOURS PHOTO

Depuis 2019, les 3Réseaux organisent un concours photo nommé « Objectif Patrimoines », à destination des habitants et des visiteurs des cités patrimoniales labellisées de Bretagne.

En 2023, la 5^{ème} édition du concours photos « Objectif Patrimoines » a été organisée du 14 avril au 31 août, soit un mois supplémentaire. Ce concours, ouvert à tous, comportait 2 catégories : enfant (- de 15 ans) et adulte (+ de 15 ans).

Lors de chaque édition 30 clichés sont sélectionnés par un jury constitué d'élus membres de la Commission *Ad Hoc*. Ces 30 clichés lauréats sont valorisés à travers le site internet patrimoines-debretagne.com et les supports de communication des réseaux. Les photographes de ces derniers sont récompensés par différents prix.

Comme les précédentes éditions, cette action a nécessité la recherche de partenariats pour les lots gagnants, la rédaction d'un plan de communication et d'un règlement. Cette année, la communication sur les réseaux sociaux a été renforcée avec une valorisation des photographies des précédentes éditions. Ainsi près de 53,6 % des participants déclarent avoir connu le concours par les réseaux sociaux.

Nombre de photos reçues : 995 photos pour 353 participants

CPRB : 124 soit 12,5 % - 29 communes photographiées

PCC : 403 soit 40,5 % - 29 communes photographiées

VAHVH : 468 soit 47 % - 22 villes photographiées

Catégories par âge :

8 – 15 ans = 3,6 %

15 – 18 ans = 2,5 %

18 – 30 ans = 17,3 %

30 – 60 ans = 52,4 %

+ 60 ans = 24,2 %



OBJECTIF
PATRIMOINES
CONCOURS PHOTO

LES GAGNANTS - Édition 2023



Calendrier 2023

Commissions animations :

- 21 février, validation des orientations
- 13 septembre, délibération du jury

Réunions internes :

- 5 septembre, pré-sélection des photographies
- 18 septembre, réunion bilan et perspectives
- 26 octobre, réunion Gwinzegal

≡ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS NATIONALES

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et dans le respect de la Convention d'Objectifs avec la Région Bretagne, les 3Réseaux sont partenaires de la Région sur l'opération des « 50 coups de cœur ». Cette opération vise à valoriser cinquante initiatives remarquables dans un feuillet édité par Ouest-France à 170 000 exemplaires et diffusé sur tout le territoire breton, aux adhérents.

Pour être éligibles, les animations doivent avoir lieu le samedi et le dimanche, selon un principe de gratuité, et s'inscrire dans l'une des 5 thématiques proposées : le patrimoine ; les approches ludiques du patrimoine ; les chantiers participatifs ; le patrimoine appréhendé comme un atout pour les transitions ; les « premières fois ».

Parmi les nombreuses propositions offertes sur le territoire, voici les communes qui ont pu être mises en avant par cette opération les années passées. En 2022, 5 villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne ont été valorisées. Il s'agit des villes de Concarneau, Lannion, Quimper, Redon et Vannes. En tout ce sont 20 000 visiteurs qui y ont participé à cette opération proposée par la Région Bretagne.



En 2023, l'association a relayé la proposition des coups de cœur à l'ensemble des communes puis, à la suite d'une réunion avec le Service de l'Inventaire de la Région Bretagne qui a précisé ses attentes, l'Union a accompagné la ville de Saint-Brieuc à construire une programmation multisite sur la thématique du Mystère Abgrall, relayé par la carte interactive créée par la Région Bretagne.

Treize villes ont été sélectionnées cette année parmi les « 50 coups de cœur » : Rennes, Fougères, Dinard, Lamballe, Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Quimperlé, Concarneau, Auray, Vannes, Redon et Pontivy.

La sélection des coups de cœur, arbitrée par les journalistes d'Ouest France, dans un feuillet assez court de 12 pages, ne permet pas de valoriser beaucoup de communes par conséquent cela créé un effet déceptif chez certaines villes et personnes mobilisées. La carte introductive qui figurait historiquement sur une double page et citait l'ensemble des actions, a été supprimée, et les encarts restants sont de taille variable (d'1 ligne à 1 demi-page).

Une réunion avec Elisabeth LOIR-MONGAZON, Cheffe du Service de l'Inventaire, a été demandée pour revoir la méthodologie de cette opération qui génère quelques frustrations.

Calendrier 2023

- 12 janvier, réunion avec le Service de l'Inventaire
- 9 mars, réunion avec le Service de l'Inventaire
- 16 et 17 septembre, Journées Européennes du Patrimoine "thème : patrimoine vivant"

≡ JEU DE PISTE REGIONAL

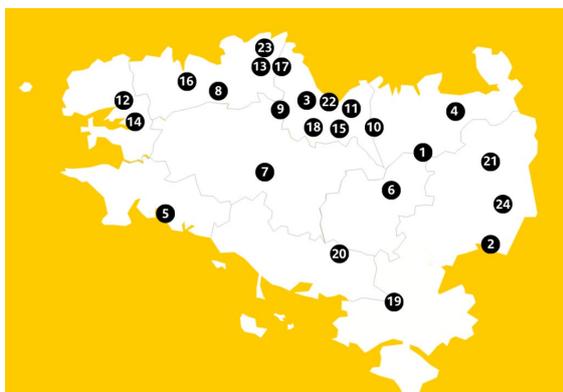
Pour permettre au public de découvrir le patrimoine de la Bretagne de façon ludique et immersive, Tourisme Bretagne, en partenariat avec les Villes d'Art et d'Histoire, les Villes Historiques et les Petites Cités de Caractère de Bretagne, s'est lancé dans la création d'un jeu de piste d'envergure régionale s'appuyant sur l'histoire et les patrimoines des villes et cités.

Développé sur 3 ans (2021-2023) ce projet permet de développer des parcours ludiques patrimoniaux dans 24 villes et cités labellisées de Bretagne. La dernière saison du « Mystère Abgrall » a été lancée le 15 juin 2023 et comprend les villes de Concoret, Bécherel, Guémené-sur-Scorff, La Roche-Derrien, Morlaix, Rochefort-en-terre, Saint-Brieuc et Vitré.

Le Mystère Abgrall se dévoile désormais à travers 24 villes et entraîne les explorateurs dans une aventure parsemée de codes à déchiffrer, d'énigmes à élucider et de mystères à percer.

Les nouveaux circuits prolongent la quête initiale : Erwann Abgrall, un riche excentrique breton disparu, a laissé une immense fortune mais le mystère plane quant à la succession. Les habitants et visiteurs se transforment en détectives pour reconstituer l'histoire d'une famille bretonne éparpillée. En toile de fond, c'est le patrimoine secret qui se révèle. Les parcours valorisent 10 à 20 points d'intérêt historiques et patrimoniaux dans chaque ville.

Les voyageurs peuvent retirer leur kit enquêteur (carnet de notes d'Abgrall, archives, indices et plan de la ville) dans les Offices de Tourisme ou Mairies concernés ou sur le site www.mystereabgrall.com. Nouveauté cette année, la quête globale peut désormais être résolue grâce au site internet cabinet Braouzec qui prolonge après l'enquête : le joueur est invité à restituer les informations au pour confronter ses réponses. De nouveaux documents seront ainsi partagés en fonction de l'état d'avancement pour résoudre la quête globale.



Calendrier 2023 :

- 24 janvier, réunion de lancement de la saison 2 – avec les partenaires
- 13 février au 20 février, repérage dans les communes
- 15 juin, lancement de la saison 3
- 4 avril, réunion communication
- 4 mai, formation des Offices de Tourisme



Depuis son lancement le 14 juin 2021, Mystère Abgrall a rencontré un succès remarquable, attirant un nombre important de visiteurs sur son site web, ainsi qu'un engouement significatif pour le téléchargement de ses carnets de jeu. Voici un aperçu détaillé des principales réalisations et statistiques de l'activité jusqu'à ce jour.

Audience et téléchargements :

Depuis le 14 juin 2021, le site mystereabgrall.com a attiré près de 48 000 visiteurs, ce qui témoigne d'un intérêt marqué pour le mystère d'Erwann Abrall et ses énigmes captivantes. De plus, le nombre de téléchargements de carnets de jeu a également été remarquable, dépassant les 17 600 depuis le lancement. Ces chiffres témoignent d'une augmentation continue de l'intérêt pour le jeu au fil du temps.

Une analyse par période révèle une croissance significative dans les téléchargements :

- Du 14/06/21 au 31/12/21 : 3 864 téléchargements ;
- Du 01/01/22 au 31/12/22 : 5 971 téléchargements ;
- Du 01/01/23 à aujourd'hui : 7 779 téléchargements.

Évolution de l'audience et des résolutions :

En 2023, l'audience sur la page d'atterrissage "Mystère Abgrall" a continué de croître, avec une augmentation de 40% du nombre d'utilisateurs par rapport à l'année précédente, totalisant 17 917 utilisateurs. Les sessions ont également augmenté de 34%, atteignant 22 626.

Depuis juin 2023, une nouvelle fonctionnalité a été introduite, offrant aux joueurs la possibilité de débloquent un "tableau secret" tous les deux documents secrets, jusqu'à la sixième enquête. À la huitième enquête, un bouton spécial permettra d'accéder à la résolution finale, offrant une expérience immersive et progressive aux joueurs.

En termes de résolution d'enquêtes, depuis le lancement, **1 089 enquêtes ont été résolues**, démontrant l'engagement des joueurs dans la résolution du mystère. En 2023, 203 enquêtes ont été résolues, avec un **taux de réussite moyen de 55%**, ce qui témoigne de la complexité des énigmes et de l'implication des joueurs dans le processus de résolution.

Top 5 des villes les plus jouées en 2023 (ces données excluent les passages en OT) :

- MORLAIX : 656 téléchargements du kit de jeu ;
- CONCARNEAU : 529 téléchargements du kit de jeu ;
- GUINGAMP : 487 téléchargements du kit de jeu ;
- LANDERNEAU : 475 téléchargements du kit de jeu ;
- LAMBALLE : 430 téléchargements du kit de jeu.

≡ PARTICIPATION AU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

Les 3 Réseaux sont membres du Conseil culturel de Bretagne, une assemblée consultative attachée à la Région. Créée en 2009 et unique en France, cette instance se compose de 70 membres représentant la diversité artistique, culturelle et patrimoniale de Bretagne. Placé auprès du Conseil régional, le Conseil culturel est consulté sur toutes les questions relatives à l'identité culturelle de la Bretagne et à son rayonnement. Il peut également se saisir de toute question entrant dans ces domaines aux fins d'études et de recommandations.

Le Conseil culturel de Bretagne se réunit en assemblée plénière au minimum quatre fois par an, en fonction du calendrier des sessions du Conseil régional, pour discuter et voter les avis, vœux, études et rapports préparés par ses commissions et groupes de travail. Le bureau est composé de 10 membres élus et mandatés par leurs pairs. Il assure le suivi des travaux du Conseil et des suites à leur donner.

Les membres préparent les travaux de l'assemblée plénière au sein de plusieurs commissions thématiques :

1. Commission langues de Bretagne,
2. Commission transmission culturelle et création en Bretagne,
3. Commission patrimoine, sport, tourisme,
4. Commission droits culturels y compris droits linguistiques

En complément des sessions, des groupes de travail peuvent être constitués. Tout membre du Conseil peut y participer sur la base du volontariat. Le Conseil culturel de Bretagne peut inviter et auditionner à ses réunions tout intervenant, interne ou externe à l'assemblée, pouvant apporter un éclairage particulier.

Les 3 Réseaux sont représentés auprès de cette instance sous la bannière Patrimoines de Bretagne par Françoise GATEL, adjointe à Châteaugiron et Ronan COIGNARD, maire de Concoret.

Depuis le 9 mars 2024, Ronan COIGNARD est Président du Conseil Culturel de Bretagne.



≡ DES ACTIONS POUR GAGNER EN NOTORIETE

La stratégie de communication des 3Réseaux « Patrimoines de Bretagne » se développe collectivement depuis cinq ans et se déploie au service du projet ; elle est entièrement co-construite dans le respect de la pluralité et des moyens des entités qui y prennent part. Dans ce contexte les 3Réseaux ont arrêté un plan partagé qui s'inscrit pleinement dans la stratégie déployée par Tourisme Bretagne.

Dans le cadre d'une stratégie partagée les 3Réseaux ont identifié deux cibles principales :

- externe grand public - les visiteurs du grand Ouest et les habitants ;
- interne - les communes membres et les partenaires régionaux.

En fonction des cibles concernées, plusieurs supports matériels et immatériels peuvent être déployés toujours dans un objectif de notoriété et de fidélisation en vue d'installer la dynamique Patrimoines de Bretagne comme une signature forte, un projet porteur de sens et une promesse d'authenticité.

1/ Communication externe	2/ Communication interne
<p>Objectifs : Favoriser la découverte et la connaissance des cités patrimoniales de Bretagne.</p> <p>Cibles : Les habitants et les visiteurs bretons, et les cibles primo-visiteurs français (couples actifs sans enfants et famille)</p> <p>Outils : Marque Bretagne ; Réseaux sociaux (facebook, instagram) ; Site Internet du CRT ; Actions partagées avec le CRT et les ADT ; Magazine touristique : Escapades.</p>	<p>Objectifs : Faire connaître les 3Réseaux auprès des villes membres et partenaires.</p> <p>Cibles : Les élus et techniciens des villes membres, les partenaires.</p> <p>Outils : Marque Bretagne ; Réseaux sociaux (Linkedin) ; Site Patrimoines de Bretagne ; Plaquette institutionnelle de présentation ; Totem.</p>

La stratégie de Patrimoines de Bretagne en quelques mots :

- 1 positionnement : le tourisme patrimonial ;
- 2 cibles : les habitants et les visiteurs bretons, et les primo-visiteurs français ; 4 axes marketing : patrimoine & culture, savoir-faire, itinérance douce, voyager responsable ;
- 2 marchés : la Bretagne et la France.

En 2023, la plaquette institutionnelle de présentation des 3Réseaux a été mise à jour et imprimée à hauteur de 500 exemplaires. Un roll'up / kakémono a été réalisé pour donner corps à l'identité de Patrimoines de Bretagne.



≡ SITE INTERNET TOURISME BRETAGNE

Depuis fin 2018, suite à l'urgence de la fermeture des sites affinitaires du Comité Régional de Tourisme – dont faisait partie l'ancien site cites-art.com – et au souhait des 3 Réseaux de travailler ensemble sur des actions de communication, il a été décidé de contribuer à la création de pages dédiées aux cités patrimoniales dans la rubrique culture et patrimoine du nouveau site de Tourisme Bretagne mis en ligne mi-janvier 2019.

Le site est traduit en cinq langues étrangères, ce qui permet une meilleure visibilité : anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais.

En 2023, trois pages existantes pour les communes de Dinard, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire ont été mises à jour.

Les chiffres de visites concernant les pages des VAHVH sont en légère baisse (- 4%) par rapport à l'an dernier. En revanche, l'indicateur qui permet d'évaluer l'attractivité des contenus (taux de rebond en baisse) montre que les visiteurs consultent et agissent davantage sur les pages du site, avant de le quitter. Le trafic est jugé de bonne qualité. Ces différents résultats peuvent s'expliquer par le fait que Tourisme Bretagne a opéré des modifications de contenus sur son site et le référencement de ce dernier aurait été impacté.

- 2 308 sessions
- 1 504 utilisateurs
- 2 308 vues sur la page d'accueil dédiée aux VAHVH
- Une durée moyenne de 2min13 passées par session
- Au total, 250 627 visites sur les pages dédiées aux VAHVH (baisse de près de 4%)



A noter que les outils de reporting du site du CRT ont rencontré des évolutions majeures et une rupture de statistiques a été occasionnée au cours de l'été 2023. Plusieurs indicateurs, suivis les années précédentes, sont nouvellement présentés et servent de nouvelles références.

The screenshot shows the official website for tourism in Brittany. The header includes the logo 'BRETAGNE' and navigation links: 'DESTINATIONS', 'SELON MES ENVIES', 'PRÉPARER MON SÉJOUR', and 'COMMENT VENIR'. There are also links for 'Pros & Presse', 'Groupes', and 'Handicap'. The main content area features a large background image of a castle and a grid of three destination cards. Each card includes a title, a short description, and a 'Lire la suite' button.

Destination	Description
Landerneau	Dans la rade de Brest, entre Léon et Cornouaille, mer et rivière, Landerneau dispose d'un remarquable patrimoine architectural. Son fleuron en est le célèbre pont de Rohan,...
Saint-Nazaire	Même de loin, Saint-Nazaire séduit. La courbe de son pont à haubans, avec ses poteaux rouge et blanc, adoucit l'horizon. D'immenses grues et portiques se dressent...
Quimperlé	Les rivières Isole et Ellé s'épousent sous des arches de pierres pour donner naissance à la Laita, que la marée remonte deux fois par jour. A partir des quais, la ville s'est...

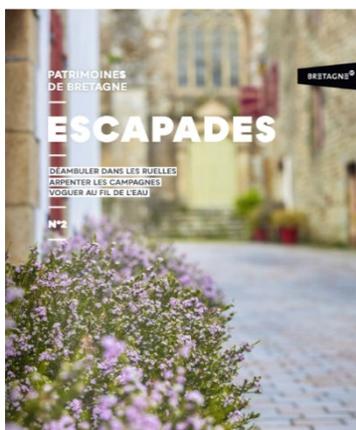
≡ MAGAZINE TOURISTIQUE, ESCAPADES

Par un positionnement sous la bannière « Patrimoines de Bretagne » et à travers un ensemble d'actions ciblées, les 3Réseaux entendent renforcer la visibilité des labels et marque qu'ils portent et valoriser ensemble les destinations patrimoniales qu'ils représentent auprès des habitants et des visiteurs.

Depuis 2019, la Commission Communication des 3Réseaux a travaillé à la conception, avec l'accompagnement de l'agence « l'Ours en plus », du magazine « Escapades ». Ce magazine – diffusé sur deux années auprès du plus grand nombre - a pour but de répondre aux attentes des communes, en tant que membres des réseaux, ainsi qu'aux attentes des clientèles touristiques et excursionnistes. Ce document d'appel a pour objectif de nourrir le désir de découverte des patrimoines des villes, cités et villages labélisés à destination des habitants, des visiteurs et des excursionnistes comme un portrait croisé d'une Bretagne plurielle, dynamique et accueillante. Le magazine fait la part belle aux photos, à la délicatesse des teintes, au poids des jolis mots, au grain du papier, au format vintage... Un beau support à feuilleter pour dénicher les secrets des patrimoines de Bretagne.

L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre la diffusion imprimée et numérique des deux numéros via les Offices de Tourisme, les sites patrimoniaux, le site www.tourismebretagne.com, les bourses d'échanges telles que celles de Dinard et de Lanester ou encore le Salon International de l'Agriculture. Ainsi près de 2 000 exemplaires du n°1 et 22 000 exemplaires du n°2 ont été diffusés. Les stocks restants sont quasi-épuisés pour l'année 2024.

Une refonte du magazine a été menée en collaboration avec l'agence pour le prochain numéro qui paraîtra au premier trimestre 2024. Pour donner suite aux retours satisfaisants des Offices de Tourisme sollicités via un questionnaire, la Commission Communication a ajusté et validé les nouvelles orientations graphiques et éditoriales du magazine n°3. Parmi ces dernières, le magazine mettra en avant le jeu de piste régional « Le Mystère Abgrall », les thématiques plébiscitées par les Offices de Tourisme (rando-itinérance, gastronomie, métiers d'art-savoir-faire ...) et les 97 villes des 3Réseaux (contre 92 dans le numéro 2). Le magazine connaîtra une nouvelle esthétique tout conservant la logique de présentation des communes par destinations.



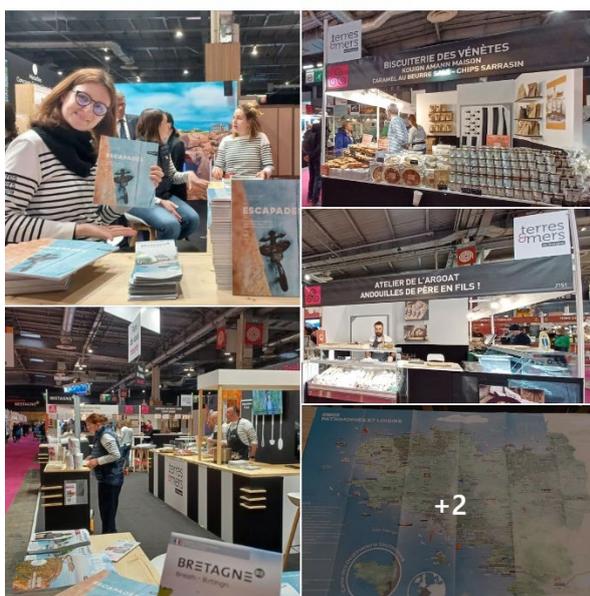
≡ SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Cette année les 3 Réseaux ont de nouveau participé au salon de l'Agriculture 2023, Porte de Versailles à Paris, en partenariat avec le CRT Bretagne et la Chambre d'Agriculture de Bretagne. L'objectif de la présence des 3 Réseaux Patrimoines de Bretagne était de valoriser le volet patrimonial et culturel de la Bretagne.

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture de Bretagne et Tourisme Bretagne disposaient d'un espace promotionnel sur le SIA au sein du hall 3 consacré aux produits et saveurs de France. Les 3 Réseaux ont été invités à présenter les communes labellisées du 27 février au 3 mars 2023 sur ce stand et ont ainsi eu l'occasion de distribuer 1 500 exemplaires du magazine Escapades #1 auprès des visiteurs.

Bilan chiffré :

- 615 000 visiteurs au SIA / 12 jours.
- Présence sur le salon du 27 -28 février puis 2-3 mars 2023.
- 1 500 exemplaires du magazine Escapades #1 distribués.
- Public : majorité jeunes retraités, familles avec enfants.
- Communication sur les réseaux sociaux.



AXE 2. POLITIQUES PATRIMONIALES ET TOURISTIQUES

≡ JOURNEE THEMATIQUE DE L'UNION

Depuis 2004, l'association organise chaque année une journée d'échanges nommée **Journée Thématique**. Celle-ci permet d'aborder des problématiques communes aux villes ayant trait aux champs du patrimoine et de la culture, tout en renforçant les transversalités et en favorisant les échanges d'expériences, avec le concours d'experts et de professionnels.



Maillon clé de l'attractivité de la Bretagne et de ses destinations, le champ du tourisme culturel et patrimonial est un des enjeux identifiés par l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne pour conforter le positionnement des villes bretonnes sur l'échiquier de l'**activité touristique de la Bretagne**.

En 2014, le conseil exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) soulignait la **nécessité de promouvoir de nouveaux modèles de gouvernance** afin de renforcer la **coopération entre tourisme et culture** et assurer le développement durable du tourisme culturel.

L'OMT mettait également en avant l'importance de travailler sur la coopération entre le secteur public et privé, le financement, la gestion de la saturation des sites, le rôle des communautés locales dans le développement touristique et la préservation culturelle, ainsi que la promotion d'événements culturels et historiques en tant qu'éléments enrichissant l'expérience des visiteurs.

Presque dix ans plus tard, ces questions restent pertinentes en Bretagne comme ailleurs mais le dernier Hors-Série de la revue Espaces, Tourisme et Loisirs, paru en février 2023, sur le **modèle de développement touristique de la Bretagne** permet de mesurer le chemin parcouru et très certainement de témoigner qu'une belle dynamique collective s'est enclenchée en Bretagne pour construire un tourisme culturel et patrimonial durable.

Cette rencontre a permis d'aborder le rôle des collectivités (Région, Départements, EPCI), des acteurs privés et des villes dans la construction du tourisme culturel et patrimonial durable en Bretagne. Un tourisme culturel durable qui place le patrimoine culturel et ses communautés au centre du processus décisionnel pour ce qui est de la gestion du patrimoine culturel matériel et immatériel dans le cadre de l'activité touristique.

Conscientes des enjeux liés au développement de ces initiatives, les Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne ont choisi d'en faire le sujet central de leur 20ème Journée Thématique.

A travers la présentation de regards croisés entre acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine, cette journée a permis d'explorer les principaux défis et opportunités pour le développement durable du tourisme culturel et patrimonial de demain à travers des perspectives interdisciplinaires.

28 / RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Intitulée « Tourisme culturel et patrimonial : les enjeux de demain », cette journée a accueilli 150 acteurs de la culture, du patrimoine et tourisme en Bretagne. Nul doute qu'elle restera un temps d'échanges et de rencontres important à plus d'un titre pour l'Union.

9h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h00 INTRODUCTION

Isabelle LE CALLENNEC, maire de Vitré
Anne GALLO, vice-présidente en charge du tourisme, du nautisme et du patrimoine à la Région Bretagne
Marc DROGUET, président de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne

10h45 MÉLER CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME : LES ENJEUX DE DEMAIN

Animateur : Thibaut BOULAIS, journaliste
Regards croisés entre Isabelle CHARDONNIER, directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne et Antoine CARIOU, directeur de Tourisme Bretagne

11h45 LES CHIFFRES DU TOURISME CULTUREL ET PATRIMONIAL EN BRETAGNE

Jessica VISCART, directrice adjointe de Tourisme Bretagne

12h30 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14h15 TABLE-RONDE : IDENTITÉS ET SINGULARITÉS

Animateur : Thibaut BOULAIS, journaliste
Isabelle BRIANSO, maître de conférences, Avignon Université
Tudi KERNALEGENN, directeur de Bretagne Culture Diversité
Florence MAGNANON, directrice de CultureLab 29
Elisabeth RENAULT, directrice du Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc et présidente de l'association Bretagne Musées
Christelle NICOLAS, chargée de mission Pays d'Art et d'Histoire, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

15h30 TABLE-RONDE : TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

Animateur : Thibaut BOULAIS, journaliste
Maryline LAIR, directrice du collectif des festivals
Julien BUOT, directeur d'Agir pour un Tourisme Responsable (*sous réserve*)
Caroline MIGNON, présidente d'Acteurs du Tourisme Durable
Estelle BREHERET et Médérie BOQUET, direction du tourisme et du patrimoine de la Région Bretagne.

16h45 CONCLUSION

Alexandra LEMERCIER, adjointe à la maire de Vitré, vice-présidente Vitré Communauté

17h30 VISITE DU CENTRE HISTORIQUE DE VITRÉ, SUIVIE D'UN POT DE CLÔTURE.



Différentes captations vidéo ont été réalisées au cours de cette journée de conférences. L'objectif était double : d'une part, conserver une trace complète de toutes les interventions qui ont rythmé cet événement, notamment l'intervention de Jessica VISCART sur l'enquête REFLET et d'autre part, créer une courte rétrospective visuelle de cette 20ème journée thématique de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne.



≡ JOURNEES TECHNIQUES DE L'UNION

Depuis 2020, des Journées Techniques ont été mises en place afin d'intégrer plus amplement les techniciens des villes membres au projet de l'association.

Ces temps d'échanges rythmés viennent compléter l'offre déjà existante des Journées Thématiques. Elles ont pour objectifs de permettre aux techniciens de se rencontrer, de se former et d'échanger sur des thèmes spécifiques liés aux besoins des villes ou de travailler sur des projets communs portés par l'Union.

En 2023, trois « Journées Techniques » ont eu lieu :



Patrimonialisation et mise en tourisme des sports et jeux traditionnels, 20 janvier 2023 – webinaire, en partenariat avec les jeux de Bretagne et Bretagne Culture Diversité – 14 participants



Mettre en œuvre des démarches participatives autour du patrimoine immatériel, 14 mars 2023 – Rennes / Vitré, en partenariat avec Bretagne Culture Diversité – 16 participants



Actions de médiation et sensibilisation au sein d'un Site Patrimonial Remarquable, 12 mai 2023 – webinaire, en partenariat avec l'Anabf – 20 participants

En 2023, nous avons également innové en programmant des webinaires plus courts nommés « Une heure, un.e expert.e ». Ces temps d'échanges permettent de traiter de thématiques très précises et de répondre au besoin de formation des agents en charge du patrimoine dans les villes adhérentes à l'Union VAHVH ou de faire des points d'information court sur des dispositifs régionaux ou nationaux. Le premier sur la thématique du Pass'Culture a eu lieu le 9 juin 2023, en présence de Florence TRAVERS, responsable du Pass'Culture, le second le 29 septembre 2023 en présence de George LEMOINE, responsable technique chez TIEZ BRIEZ.

≡ POLITIQUES PATRIMONIALES DE LA REGION BRETAGNE

La Région Bretagne soutien les Villes d'Art et d'Histoire et les Villes Historiques dans leurs politiques patrimoniales à travers des aides en faveur de l'inventaire, de la valorisation, de la mise en valeur et de l'animation du patrimoine.

Listes des aides régionales pouvant être mobilisées :

En 2022, l'aide régionale intitulée « Valorisation du patrimoine en Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » a fusionné avec un autre dispositif de la Région Bretagne.

L'objectif de cette fusion est de rationaliser les dispositifs pour éviter les doublons. Ainsi, les travaux d'investissement relatifs à des démarches de valorisation et d'interprétation du patrimoine dans les VAHVH sont désormais éligibles par le biais de l'aide **intitulée « Restauration - Valorisation des édifices publics »** qui est financièrement plus favorable aux bénéficiaires.

En effet, le soutien de la Région était plafonné à 45 000 € avec l'aide « Valorisation du patrimoine en Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » alors qu'il peut désormais atteindre entre 50 000 et 70 000 € avec l'aide « Restauration-Valorisation des édifices publics » en fonction de l'indice de péréquation. Par ailleurs, l'avis favorable de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne n'est plus nécessaire.

- **Taux** : le taux varie selon la taille de la collectivité et du niveau de valorisation présenté dans le dossier de demande de subvention.
 - Collectivités de – de 1000 habitants : entre 20 % et 30%
 - Collectivité entre 1000 et 3000 habitants : entre 15% et 25 %
 - Collectivité entre 3000 et 20 000 habitants : entre 10% et 20 %
 - Collectivité entre 20 000 et 50 000 habitants : entre 5% et 15 %
 - Collectivité de plus de 50 000 habitants : jusqu'à 10 %
- **Plafond** de l'aide : 50 000 €, 60 000 € ou 70 000 €

Accompagner les inventaires dans le cadre de l'élaboration de PLUi :

Cette aide a pour objectif d'encourager la mobilisation d'acteurs locaux en faveur de la connaissance du patrimoine, de valoriser la ressource patrimoniale en tant qu'atout majeur d'aménagement durable et d'attractivité et encourager les démarches de PLUi patrimoniaux et de favoriser la mise en œuvre d'une démarche d'Inventaire sur de nouveaux territoires.

- 70% dans la limite de 15 000€ pour les EPCI à l'indice de péréquation positif
- 50% dans la limite de 15 000€ pour les autres EPCI

Les opérations d'Inventaires participatifs peuvent bénéficier d'une prime de 2 000€ maximum (dans la limite de 80% du projet) lors de la première demande. L'aide est renouvelable dans la limite de 62 000€ de financement régional par EPCI.

Aide à l'accompagnement des inventaires sur les territoires labellisés ou en devenir :

Cette aide vise à soutenir les opérations d'inventaire du patrimoine menées sur des territoires labellisés ou candidats à une labellisation afin d'encourager la mobilisation d'acteurs locaux en faveur de la connaissance du patrimoine, de valoriser la ressource patrimoniale en tant qu'atout majeur d'attractivité. A travers cette aide il s'agit de favoriser la mise en œuvre d'une démarche d'inventaire sur les territoires durablement impliqués dans des stratégies de valorisation.



- Accompagnement par le service de l'Inventaire du patrimoine.
- 70% dans la limite de 15 000 € pour les EPCI et leurs communes à l'indice de péréquation positif
- 50% dans la limite de 15 000 € pour les autres collectivités

Les opérations d'Inventaires participatifs peuvent bénéficier d'une prime de 2 000 € maximum (dans la limite de 80% du projet) lors de la première demande. L'aide est renouvelable dans la limite de 62 000 € de financement régional.

Prime « Skoaz ouzh skoaz » :



Initié en 2011, ce dispositif qui peut se traduire du breton par “*épaule contre épaule*”, a pour but de récompenser l'élan participatif et la dynamique collective de valorisation qui se crée au sein d'un territoire autour d'un projet de conservation ou de restauration d'un bien, à l'exception des initiatives marchandes et publiques. Si le cumul des dons atteint 1% du montant des travaux pour du bâti public ou des voiliers, la « Prime Skoaz ouzh skoaz » pourra être accordée à hauteur de 10 % maximum et dans la limite de 15 000 €.



≡ COMMISSION REGIONALE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Instituées par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, les commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA) sont consultées en matière de création, de gestion, et de suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Chaque CRPA est organisée en trois sections :

- Section 1 « Protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier » ;
- Section 2 « Projets architecturaux et travaux sur immeubles » ;
- Section 3 « Protection des objets mobiliers et travaux ».

Chacune des sections est composée de 27 membres qui se répartissent en quatre collèges : représentants de l'État, titulaires d'un mandat électif, représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, personnalités qualifiées.

Dans ce contexte, l'Union est donc représentée au sein de la CRPA Bretagne en section 1 et 2, selon une décision validée par arrêté préfectoral du 27 septembre 2022.

Section 1 : Claire LUCAS, PCC, Titulaire ; Alexane TROLLE PAPET, VAHVH, Suppléante

Cette première section des CRPA est compétente en matière de protection des immeubles au titre des monuments historiques, de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, d'attribution de labels, de périmètre délimité des abords et de documents d'urbanisme.

Section 2 : Marc DROGUET, VAHVH, Titulaire, Claire LUCAS, PCC, Suppléante

Elle est compétente en matière de projets architecturaux, d'études et de travaux sur immeubles, en cas de désaccord entre l'autorité compétente en matière d'autorisations d'urbanisme et l'architecte des Bâtiments de France (recours contre les avis des ABF) et en cas de dérogation au document d'urbanisme pour les projets dont la réalisation présente un intérêt public du point de vue de la qualité ainsi que de l'innovation ou de la création architecturales.

Calendrier 2023

- 30 janvier - CRPA section 2
- 27 mars - CRPA section 1
- 19 juin - CRPA section 1 - Présentation du projet d'extension du label Ville d'Art et d'Histoire de Vannes à l'agglomération Golfe du Morbihan Vannes Agglo (GMVA), Label Pays d'Art et d'Histoire
- 16 octobre - CRPA section 1
- 18 décembre - CRPA section 1 - Présentation du projet renouvellement du label Ville d'Art et d'Histoire de Lorient

AXE 3. DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU RESEAU

≡ DEVELOPPEMENT DU RESEAU

Depuis 2021, l'Union a proposé à différentes villes de Bretagne, engagées dans une politique de sauvegarde, de valorisation et d'animation de leur patrimoine, de s'associer à la dynamique régionale portée par le réseau. Plusieurs d'entre elles à l'instar de Saint Nazaire, Dinard et Saint-Brieuc ont choisi de rejoindre le réseau portant le nombre des villes adhérentes à 22 en 2023.

Cotes d'Armor 22

- Lamballe *VH*
- Lannion *PAH*
- Saint-Brieuc *VH*

Finistère 29

- Brest *VAH*
- Concarneau *VAH*
- Landerneau *VH*
- Quimper *VAH*
- Quimperlé *PAH*
- Pont-l'Abbé *VH*
- Saint-Pol-de-Léon *VH*

Ille-et-Vilaine 35

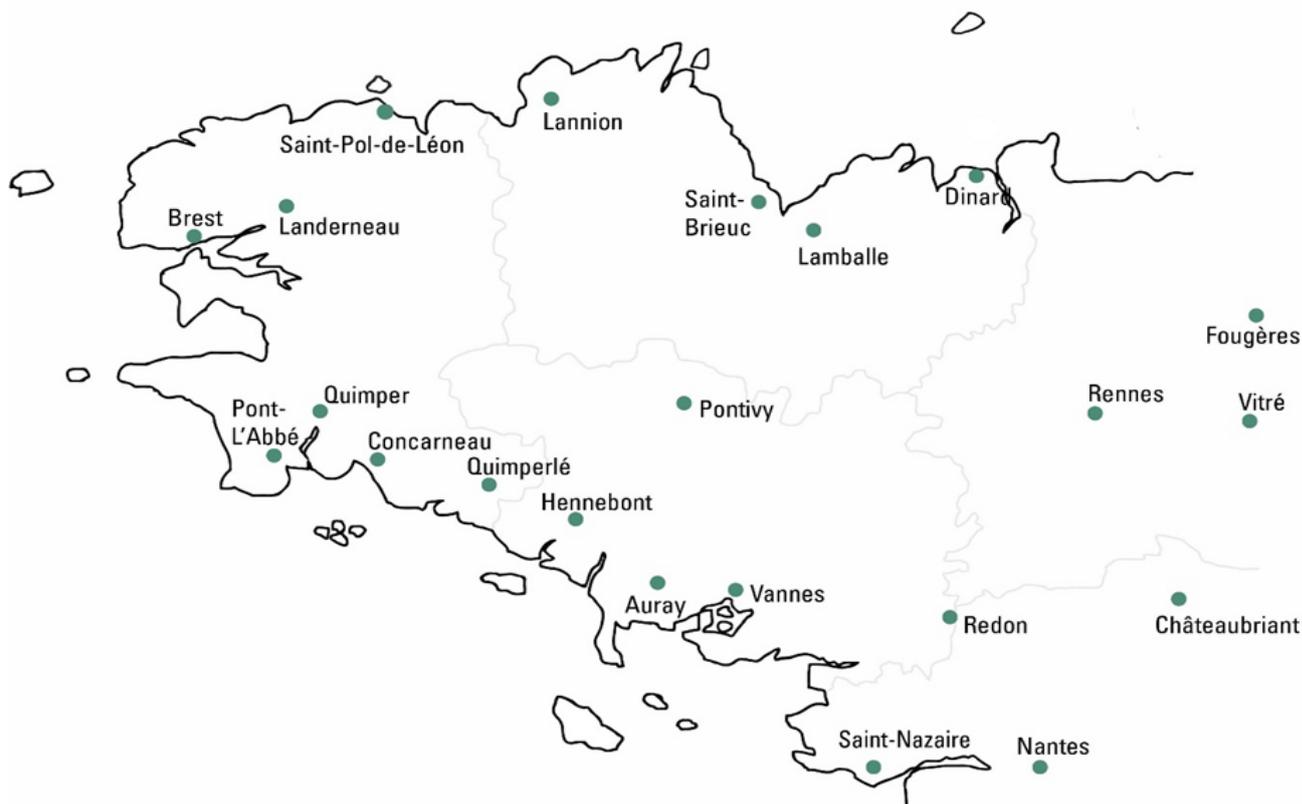
- Dinard *VAH*
- Fougères *VAH*
- Redon *VH*
- Rennes *VAH*
- Vitré *VAH*

Morbihan 56

- Auray *VH*
- Hennebont *VH*
- Pontivy *PAH*
- Vannes *PAH*

Loire Atlantique 44

- Saint-Nazaire *VAH*
- Châteaubriant *VH*
- Nantes *VAH*



≡ PHOTOREPORTAGES

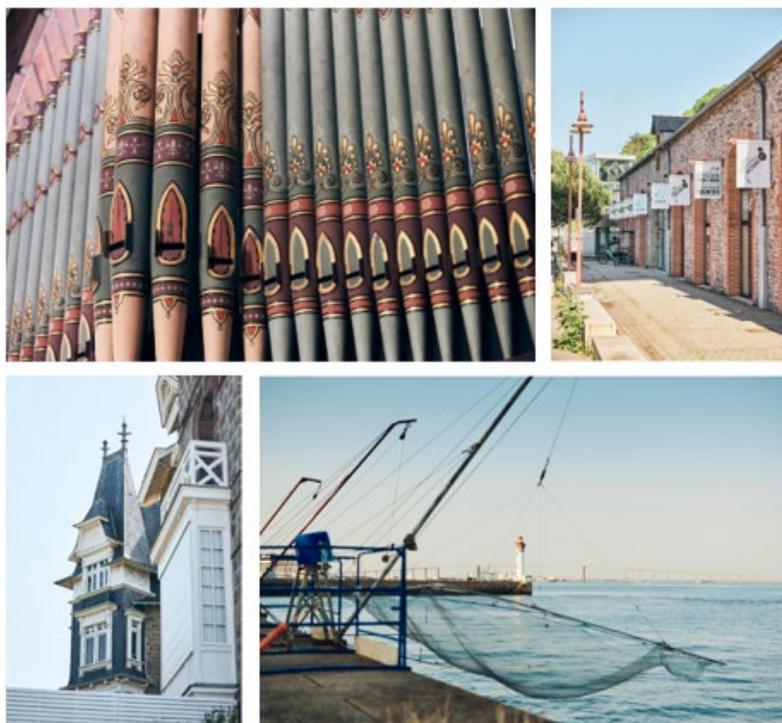
En 2021, l'association s'est engagée dans la réalisation de photoreportages lui permettant de disposer d'une photothèque de qualité pour la promotion des villes adhérentes.

En 2023, une refonte des contrats des photoreportages a été réalisée – en partenariat avec Tourisme Bretagne – pour mieux définir et encadrer la cession des droits.

Trois nouveaux photoreportages – pris en charge par l'association - ont été produits par Alexandre Lamoureux – photographe professionnel. Les sites emblématiques et les sites d'intérêts touristiques, paysagers et patrimoniaux, ainsi que les cadres de vie des communes Dinard, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire ont été couverts. Les droits ont été négociés de manière à partager ces photos avec les communes concernées, les Offices de Tourisme, le Comité Régional de Tourisme, pour une utilisation sur des supports de communication imprimés et numériques non commercialisables.

Ces photos sont utilisées pour les éditions papier, les réseaux sociaux, les sites internet de Tourisme Bretagne. Chaque commune bénéficie de droits sur 5 photographies identifiées pour les relations presses. Une sélection de chaque photoreportage est également intégrée à la photothèque de Tourisme Bretagne. Aujourd'hui, la photothèque compte près de 1 000 photos professionnelles auxquelles il faut rajouter les photos gagnantes du concours #Objectifs Patrimoines.

Les photographies sont désormais en ligne sur la photothèque de Tourisme Bretagne via www.tourismebretagne-photos.com. Toutes les communes du réseau et les Offices de Tourisme ont accès gratuitement et sur inscription aux photographies de leur territoires et leurs patrimoines. Elles sont invitées à retrouver leurs photoreportages et à les exploiter pour leurs communications.



≡ CREATION D'UNE CARTE TOURISTIQUE

En 2023, l'Union a lancé un projet fédérateur visant à créer un support touristique majeur. Ce projet se concentre sur la conception d'une carte touristique mettant en avant les 22 villes du réseau des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne.

Cette carte constitue un support attractif, mettant en lumière les charmes culturels et historiques de la région. Elle simplifie la planification d'itinéraires pour les visiteurs en mettant en exergue le riche patrimoine architectural et culturel de chaque ville. L'objectif sous-jacent est de favoriser la cohésion régionale, de susciter l'intérêt pour des destinations moins explorées et de stimuler le tourisme local.

Ce support grand public s'inscrit en complémentarité du magazine Escapades actuellement en cours de refonte, avec une première distribution prévue à partir de février 2024 dans les Offices de Tourisme des villes du réseau, à hauteur de 20 000 exemplaires. Un set d'illustrations des monuments emblématiques des VAHVH sera créé et exploité dans les communications.



Objectifs de ce projet :

- Mettre en avant les 22 villes de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne et renforcer la cohésion régionale : la carte met en évidence la cohésion entre les 22 villes, renforçant l'idée d'une région unie autour de son patrimoine commun.
- Promotion touristique : promouvoir les destinations touristiques auprès des voyageurs.
- Support marketing : elle peut être utilisée comme support marketing par les offices de tourisme, pour promouvoir la destination urbaine auprès des visiteurs.
- Inciter à l'itinérance, aux mobilités douces et décarbonées au travers des villes membres du réseau. (Mettre en avant les itinéraires vélos + train)
- Encourager le tourisme durable en mettant en avant les initiatives respectueuses de l'environnement.
- Sensibilisation à l'histoire et à l'identité des villes : la carte est accompagnée d'un texte de présentation sur chaque ville, aidant ainsi à sensibiliser les visiteurs à l'histoire et à la culture locale.

Calendrier 2023 et 2024

- 6 septembre 2023, Commission Communication VAHVH
- 16 novembre 2023, sélection de la graphiste prestataire
- 5 décembre 2023, réunion du groupe de travail avec les villes et OT
- 19 février 2024, livraison dans les OT de Bretagne

≡ CREATION DE PANNEAUX D'ENTREE DE VILLE

A l'occasion des 40 ans l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques, souhaite proposer à l'ensemble des villes adhérentes au réseau breton d'acquérir des panneaux d'entrée de ville.

Sur le plan touristique, ces panneaux jouent un rôle essentiel en enrichissant l'expérience itinérante et en renforçant le sentiment d'appartenance entre les villes de notre réseau. Ils attirent l'attention des visiteurs, les incitant à approfondir leur exploration.

L'enquête Reflet, conduite par Tourisme Bretagne, a mis en évidence un constat intéressant : seuls 18 % des personnes interrogées étaient familières avec l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques, mais 55 % d'entre elles sont influencées par ce label. Cette étude, menée tous les 5 ans, implique une analyse approfondie de la fréquentation touristique régionale, englobant plus de 40 000 questionnaires complétés par des visiteurs en séjour, des excursionnistes en journée, ainsi que des résidents.

Par conséquent, ces panneaux revêtent une importance capitale dans la promotion touristique du patrimoine des Villes d'Art et d'Histoire, ainsi que des Villes Historiques de Bretagne. L'installation de cette signalétique s'adresse également aux résidents de nos villes, qui peuvent ainsi mieux identifier et s'approprier le réseau des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne.

L'Union a veillé à ce que ces panneaux puissent être commandés à la fois en breton et en galo, afin de refléter pleinement la richesse linguistique de notre région. Par conséquent, ces panneaux d'entrée de ville s'inscrivent parfaitement dans la mission de promotion du patrimoine de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne.

Un Appel à Manifestation d'intérêt a été envoyé aux villes en novembre 2023 pour une réponse souhaitée au plus tard le 18 janvier 2024. Ces panneaux sont en cours de livraison auprès des communes.



≡ COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX

Depuis 2021, l'Union a maintenu sa présence sur quatre réseaux sociaux dans l'objectif d'augmenter sa visibilité et de mobiliser plus activement sa communauté. Les villes, élus et techniciens sont invités à suivre l'association sur trois réseaux.

En 2023, l'UVAHVH a opté pour l'arrêt de l'animation du réseau social X (anciennement Twitter). Le compte Instagram, la page Facebook et la page professionnelle LinkedIn ont poursuivi leur dynamique positive (hausse du nombre d'abonnés.es).

Cette année, l'équipe technique s'est attelée à professionnaliser davantage ses pratiques par la mise en place d'ateliers internes, d'un calendrier éditorial annuel et d'un outil de suivi et d'analyse, avec la volonté de renforcer sa stratégie social média.



@VAHVHBretagne – créé en juil. 2015

En mars 2024 : 1717 j'aime et 1825 abonnés.es

En mars 2023 : 1610 j'aime et 1728 abonnés.es



@vahvhbretagne – créé en mars 2020

En mars 2024 : 186 abonnés.es et 173 abonnements

En mars 2023 : 130 abonnés.es et 25 abonnements



@VAHVH_Bretagne – créé en mars 2020

– arrêt de l'animation du compte

En mars 2024 : 157 abonnés.es et 167 abonnements

En mars 2023 : 170 abonnés.es et 168 abonnements

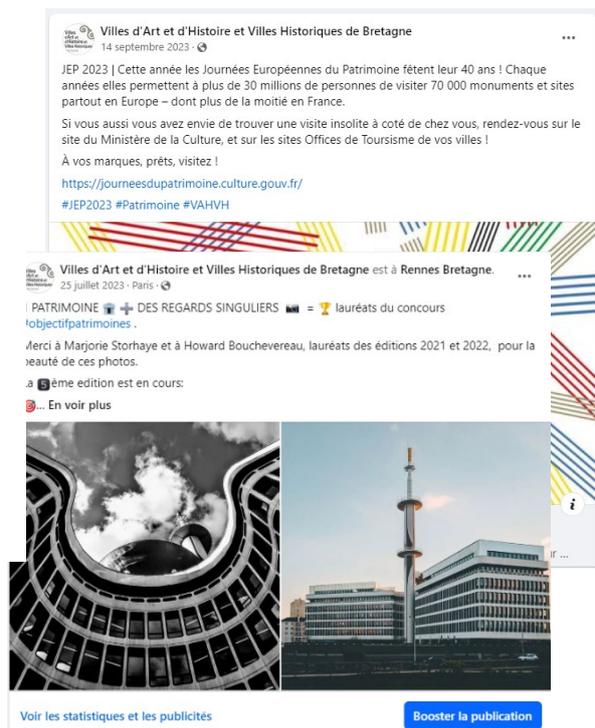


@Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne

– créé en mars 2020

En mars 2024 : 2970 abonnés.es

En mars 2023 : 2418 abonnés.es



≡ PRESSE

Depuis fin 2022, l'Union s'engage à améliorer et soutenir son activité de relations presse et sa présence dans les médias. Les actions menées ou co-portées par l'association trouvent échos aujourd'hui dans la presse locale et régionale essentiellement par la communication sous la Bannière Patrimoines de Bretagne. L'un des axes d'amélioration concerne la mention de l'appartenance au réseau VAHVH plus régulièrement dans les communiqués et dossiers de presse des Offices de Tourisme, des communes membres et des EPCI.

En 2023, une veille presse a été mise en place. Elle permet d'identifier et de solliciter les journalistes et médias qui s'intéressent aux VAHVH de Bretagne, d'identifier les actions ou thématiques avec des retombées médiatiques.

Si les résultats de retombées presses peuvent être plus importants, l'une des premières analyses montre que le nom « Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne » n'est pas entièrement repris par les journalistes qui préfèrent des appellations comme « réseau des Villes d'Art et d'Histoire » ou « réseau des Villes Historiques ». L'existence du label « Villes et Pays d'art et d'histoire » crée une dénomination supplémentaire dans le paysage médiatique puisque plusieurs communes se trouvent effectivement dans un « Pays d'art et d'histoire ».

Ainsi, les actions de l'UVAHVH organisées sous la Bannière Patrimoines de Bretagne ont bénéficié d'une visibilité plus importante, dont voici une liste non exhaustive :

- L'opération « Fleurissons nos rues » : [« Avec le printemps, les trottoirs de Landerneau vont refleurir »](#) - Le Télégramme – 07 avril 2023
- Le concours photos #Objectifpatrimoines dans la presse locale comme à [Fougères](#) (Ouest-France – 18 avril 2023) ou plus généralement sur le [lancement](#) et les [résultats](#) du concours photos.
- Le déploiement du jeu Mystère Abgrall ([Châteaubriant](#), [Lamballe](#), [Landerneau](#), [Saint-Brieuc](#)).

L'Union des VAHVH est également présente dans la presse spécialisée : Hors-Série de la Revue Espaces – janvier 2023 et Bretagne Magazine – Le Télégramme – N°134 – novembre / décembre 2023



AXE 4. ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DU RESEAU REGIONAL

≡ L'UNION VAHVH

En 2023, la vie associative de l'Union s'est déroulée selon le calendrier habituel de rencontres et les statuts en place.

Suite à des changements de délégation et de disponibilités, quelques évolutions de représentation de villes sont à noter :

- pour la ville de Vitré, Madame LEMERCIER est désormais remplacée par Madame MORFOISSE ;
- pour la ville de Brest, Monsieur DEVAUX est remplacé par Monsieur VIOLLEAU.

Par décision du Conseil d'Administration de l'Union prise le 11 octobre 2023, il a été décidé d'ouvrir à de nouveaux élus la possibilité d'intégrer le Conseil d'Administration en ce milieu de mandat.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

- Monsieur DYEVRE, Conseiller Municipal pour la ville de Dinard, délégué à la gestion et l'optimisation du bâti à caractère patrimonial ;
- Monsieur MARSOLLIER, Adjoint en charge des animations, des loisirs et de la communication.

Et une demande de changement de la part de Rennes Métropole :

- Monsieur POLLET, Vice-président au Tourisme et aux Relations Internationales, remplace Monsieur LAHAIS pour un souci de cohérence au regard du périmètre de sa délégation et en relation plus régulière avec Destination Rennes.



Marc DROGUET
Adjoint au Maire
Redon (35)
Président



Marie-France TRMAL
Conseillère municipale
Landerneau (29)
Vice-Présidente



Evelyne GAUTIER-LE BAIL
Adjointe au Maire
Fougères (35)
Vice-Présidente



Florian LE TEUFF
Adjoint au Maire
Nantes (44)
Vice-Président



Julie MINGAM
Adjointe au Maire
Pontivy (56)
Trésorière



Frédéric DEVAUX
Conseiller municipal
Brest (29)



David LESVENAN
Adjoint au Maire
Quimper (29)



Tristan LAHAIS
Conseiller municipal
VP Rennes Métropole (35)



Alexandra LEMERCIER
Adjointe au Maire
Vitré (35)



Calendrier 2023

- 22 mars, Conseil d'Administration, Cesson-Atalante / visio
- 3 mai, Assemblée Générale, Quimper
- 11 octobre, Conseil d'Administration, Cesson-Atalante / visio

≡ CITES D'ART DE BRETAGNE

Comme chaque année, l'association « Cités d'Art de Bretagne » qui emploie cinq personnels permanents mis à disposition des réseaux, représentant 4.8 équivalents temps plein dont 1.5 ETP pour l'Union, a assuré le suivi des personnels.

L'association « Cités d'Art de Bretagne » (CAB), association de moyens créée en fin d'année 2001, fédère depuis l'origine, l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne et l'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne, et depuis 2012 l'association Petites Cités de Caractère® de France.

Au cours de l'exercice 2023 et conformément à l'Article 2 de ses statuts, l'association CAB a mené sa mission d'assistance technique de ses membres, en matière de gestion du personnel notamment. A ce titre, « Cités d'Art de Bretagne » est effectivement l'employeur du personnel qui est détaché auprès de trois associations actuellement membres (VAHVH-PCCB-PCCF) ; elle assure ainsi la gestion des ressources humaines, les fonctions administratives et la paie de ce personnel.



Claire LUCAS

Directrice

claire.lucas@patrimoinesdebretagne.bzh



Alexane TROLLÉ-PAPET

Chargée de développement - VAHVH

alexane.trollepapet@patrimoinesdebretagne.bzh



Fantine ROSEL

Chargée de développement - PCC

fantine.rosel@patrimoinesdebretagne.bzh



Walid HOUAIDJ

Chargé de communication

walid.houaidj@patrimoinesdebretagne.bzh



Hélène GEFROY

Chargée d'administration

helene.geffroy@patrimoinesdebretagne.bzh

Pour rappel, l'Association constitue un Groupement d'Employeurs au sens des dispositions des articles L. 1253-1 du Code du Travail et a donc pour objet de :

- mettre à disposition de ses membres les salariés liés au Groupement d'Employeurs par un contrat de travail ;
- apporter à ses membres toute aide ou conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines ;
- permettre le remplacement de salariés suivant une action de formation.

Depuis sa création, et aujourd'hui encore, l'objet de « Cités d'Art de Bretagne » est davantage de proposer un mode d'organisation du travail qu'un dispositif visant à développer l'emploi. Le suivi technique de ces missions est assuré par C. Lucas, Directrice, et H. Geffroy, Chargée d'administration.

Suite aux élections municipales et au renouvellement des représentants des instances des trois associations membres de « Cités d'Art de Bretagne » lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2021, le bureau de l'association se compose désormais de la façon suivante :

- M. Frédéric DEVAUX, Président Cités d'Art de Bretagne
- M. Benoit LAURIOU, Vice-Président Cités d'Art de Bretagne
- M. Patrick TOULARASTEL, Trésorier Cités d'Art de Bretagne

- M. Jean-Luc OLIVE, Secrétaire adjoint Cités d'Art de Bretagne
- Mme Françoise GATEL, membre adhérent
- Mme Marie-France TRMAL, membre adhérent
- M. Marc DROGUET, membre adhérent

Ainsi, le poste de Président est occupé par un représentant des VAHVH et le poste de Trésorier est occupé par un représentant de l'association PCC Bretagne, afin de former un binôme Président-Trésorier issu des deux structures membres fondateurs.

En complément des missions de gestion des personnels en place, l'exercice 2023 a été l'occasion de :

- Gérer le personnel et mettre en place le plan de formation ;
- Gérer le temps de travail du personnel ;
- Proposer des entretiens individuels à l'équipe ;
- Consolider le GE avec la mise en place de conventions de mise à disposition ;
- Travailler un scénario d'augmentation des salaires des chargés de mission ;
- Mettre en concurrence les mutuelles ;
- Se coordonner avec de nouveaux interlocuteurs comptables chez CERFRANCE ;
- Assurer le suivi d'un nouveau déménagement au sein des locaux de la Région.

Depuis octobre 2022, les associations sont hébergées dans les locaux de la Région à Atalante, elles ont vécu un déménagement interne le 19 septembre 2023, et de nouveau le 20 octobre 2023. L'installation est désormais effective et nous disposons désormais de 7 postes de travail partagés entre les associations.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la présidence du groupement d'employeurs et l'accueil de nouveaux personnels. Il a été nécessaire de constituer un nouveau Bureau lors de l'Assemblée Générale de CAB le 23 février 2024. Le poste de Trésorier revient désormais à Marie-France TRMAL (VAHVH) et celui de Président à Benoit LAURIOU (PCC).

Calendrier 2023

Réunions CAB :

- Toutes les 3 semaines, les lundis matin, réunion d'équipe
- 3 mars, Rennes, Assemblée Générale
- 26 juin, Rennes, Bureau restreint CAB
- 29 septembre, Visio, Bureau

Gestion du personnel :

- 2 janvier et 3 février, Rennes, entretiens de l'ensemble de l'équipe
- 16 octobre, 13 novembre et 19 décembre, point salariale suite arrêt de travail



Villes d'Art et
d'Histoire et
Villes Historiques

BRETAGNE

BRETAGNE 

≡ RAPPORT FINANCIER 2023 ET BP 2024



Les comptes portant sur l'exercice 2023 de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne ont été arrêtés au 31 décembre par le cabinet comptable rennais CerFrance et le budget prévisionnel 2024 a été validé par le Conseil d'Administration 11 octobre 2023.

≡ LES COMPTES DE RESULTATS 2023

Le budget prévisionnel 2023 s'élevait à 128 000.00 € pour un budget réalisé s'élevant à 115 645 € de dépenses et à 115 238 € de recettes. L'exercice 2023 présente donc un solde négatif de 407 €.

Ce solde négatif s'explique par une diminution de certaines recettes heureusement amorties grâce à une recherche de frugalité dans les dépenses.

Concernant les recettes, il faut noter :

- la baisse de 13 672 € de la subvention régionale ajustée au regard des bénéfices réalisés en 2022.

Concernant les dépenses, il faut noter :

- la prise en charge du coût de production de la carte touristique sur deux exercices (2023 et 2024) ;
- des frais de gestion en baisse ;
- des frais de gestion de personnel moins importants que prévu liés aux arrêts de travail d'Alexane TROLLE PAPET.

La situation de trésorerie de l'exercice 2023 se monte à 79 171,00 €, soit l'équivalent de 10 mois de cotisation auprès du Groupement d'Employeurs.

≡ LE BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel 2024 validé par le Conseil d'Administration du 20 mars 2024 s'élève à 128 000.00 €.

Concernant les dépenses, plusieurs remarques méritent d'être formulées :

- une augmentation du budget de l'Axe 1 « Patrimoines de Bretagne » liée à la sortie du numéro 3 du magazine Escapades ;
- une augmentation du coût de cotisation au Groupement d'Employeurs intégrant un recalcul des charges de gestion et 6 mois d'indemnités de stage pour Kilian LE LAY.

Un mot aussi sur les recettes :

- le résultat négatif de l'exercice 2023 aura pour conséquence le maintien de la subvention de la Région à 43 000,00 € ;
- la non-participation du département du 44 dans l'attente d'un rendez-vous politique ;
- la non mobilisation du fonds associatif sauf en cas d'ajustement du budget en cours d'année pour de nouveaux projets.

LES DEPENSES

DEPENSES	Budget 2023 prévisionnel	Budget 2023 réalisé	BP 2024	Commentaires	
Axe 1 / Renforcer les synergies inter-réseaux : Patrimoines de Bretagne					
1 1	Travailler en mode projet (COPIL, réunions d'équipe, séminaires...)	200,00 €	0,00 €	200,00 €	Frais de participation
2	Travailler en lien avec les destinations touristiques (Région, Destinations...)	500,00 €	0,00 €	250,00 €	Frais de participation
3 2	Suivre les partenariats communs aux trois réseaux (Région, Départements, EPCI, CRT, ADT, CAUE...)	500,00 €	332,15 €	250,00 €	Frais de participation
4	Organiser des temps d'information et de sensibilisation (Journée Technique)	500,00 €	752,63 €	500,00 €	Journée d'études Bailleurs sociaux bâti ancien
5	Mettre en place des animations communes (concours photos, opération fleurissons nos rues,...)	1 300,00 €	996,00 €	1 000,00 €	800 € Concours photos 200 € Patrimoines en poésie
6 3	Développer une communication externe partagée (magazine Escapades, Site Internet CRT,...)	8 500,00 €	7,923,79 €	15 800,00 €	14 000€ Escapades 500 € Com RS Mystère Abgrall 800 € Site Internet 500 € Salon de l'agriculture
7	Développer une communication interne partagée (plaquette, site Internet PdB,...)	600,00 €	520,19 €	0,00 €	
Sous-total		12 100 €	10 525 €	18 000 €	
AXE 2 / Echanges d'expériences par le biais de journées thématiques et de journées techniques					
8 1	Organiser des échanges d'expériences entre les VAHVH par le biais de journées thématiques et de journées techniques	9 500,00 €	9 621,73 €	5 500,00 €	5 000 € Journée Thématique 500 € Journée Technique
9	Développer des partenariats dans les domaines du patrimoine et du tourisme	4 900,00 €	3 671,56 €	500,00 €	500 € Déplacements
Sous-total		14 400 €	13 293	6 000 €	
AXE 3 / Développer et promouvoir le réseau					
10	Développer et renforcer le réseau	500,00 €	181,90 €	500,00 €	Frais de participation
11 1	Promouvoir le réseau (podcast, reportage photos, réseaux sociaux,...)	12 000,00 €	8 306,71 €	4 000,00 €	3 500 € solde carte touristique 500 € RS
Sous-total		12 500 €	8 489 €	4 500 €	

46 / RAPPORT FINANCIER 2023 et BP 2024

AXE 4 / Développer la vie associative						
	12	Animer la vie associative (réunions de Bureau, Conseils d'Administration, Assemblées Générales et Plénières)	2 000,00 €	1 157,12 €	2 500,00 €	600 € impression rapports 600 € déplacements 1 300 € autres frais
1	13	Suivre la gestion courante, administrative et financière	5 000,00 €	3 818,87 €	4 000,00 €	3 000,00 € Cerfrance 1 000,00 € Frais de gestion
	14	Disposer de personnels via le cadre du groupement d'employeurs Cités d'Art de Bretagne	82 000,00 €	78,362,40 €	93 000,00 €	Budget intégrant une évolution de la masse RH dont l'accueil d'un stagiaire
		Sous-total	89 000 €	83 338 €	99 500 €	
		TOTAL	128 000 €	115 645 €	128 000 €	

≡ LES RECETTES

RECETTES	Budget 2023 prévisionnel	Budget 2023 réalisé	BP 2024	Commentaires
SUBVENTIONS				
Région	43 000,00 €	29 328,00 €	43 000,00 €	
Ile-et-Vilaine	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Côtes d'Armor	1 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Finistère	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Morbihan	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Loire-Atlantique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	53 500,00 €	41 328,00 €	55 000,00 €	
COTISATIONS				
Communes	72 000,00 €	72 398 €	72 000,00 €	
Fonds associatif	1 000,00 €	0,00 €	0,00	
	73 000,00 €	72 398,00 €	72 000,00 €	
AUTRES PARTICIPATIONS				
Remboursements	1 500,00 €	1 512,41 €	1 000,00 €	Remboursements réseaux CPRB et PCC, Journées Thématiques et Techniques
Publicité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	1 500,00 €	1 512,41 €	1 000,00 €	
TOTAL	128 000 €	115 238 €	128 000 €	

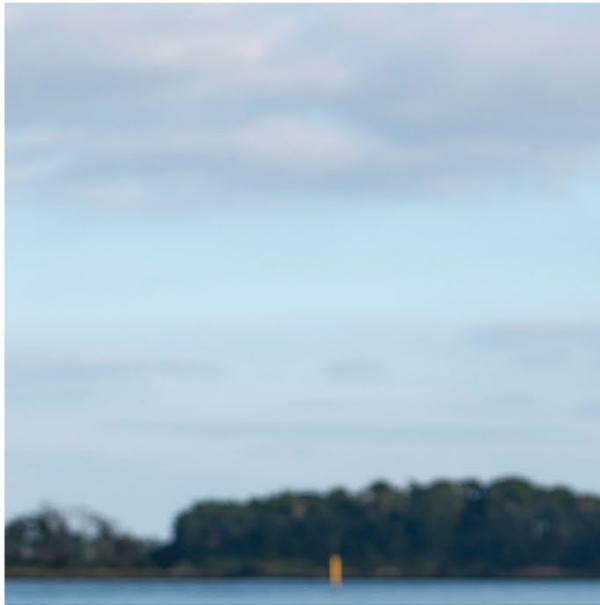


Villes d'Art et
d'Histoire et
Villes Historiques

BRETAGNE

BRETAGNE 

≡ ORIENTATIONS 2024



Selon les 4 axes de travail présentés dans la convention avec la Région Bretagne, le plan d'actions de l'exercice 2024 pourrait se développer ainsi :



Patrimoines
de Bretagne

› **AXE 1 :**

Mener un projet commun entre les réseaux bretons Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques, Petites Cités de Caractère®, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, à partir d'un socle partagé, dans un souci de consolider les dynamiques engagées avec pour objectifs la valorisation du patrimoine bâti et la mise en tourisme de celui-ci.

› **AXE 2 :**

Renforcer le positionnement des 3Réseaux comme véritables pôles touristiques et patrimoniaux de Bretagne. Accompagner la structuration de l'offre patrimoniale dans les territoires.

Action 1 : Consolidation du projet commun, via une gouvernance partagée et fonctionnement des associations et des personnels en mode projet

Action 2 : Travailler en lien avec les Destinations touristiques

Action 3 : Suivre les partenariats communs des 3Réseaux :
Région Bretagne
Départements 22, 29, 35, 44 et 56
CRT Bretagne
CDT 35, 56, CAD, Finistère 360
CAUE

Action 4 : Organiser des temps d'information et de sensibilisation :
Journée technique à Plouaret et Guingamp en juin 2024

Action 5 : Mise en place d'animations communes :
Concours photo
Patrimoines en poésie

Poursuite de la communication autour du projet régional en partenariat avec le CRT : Mystère Abgrall

Accompagnement des villes pour candidater à l'opération « 50 coups de cœur »

› AXE 3 :

Développer une politique de promotion et de communication forte en faveur de la destination patrimoniale en Bretagne et renforcer la visibilité des 3 Réseaux patrimoniaux (VAHVH, PCC, CPRB) dans le paysage touristique et culturel breton.

Action 6 : Développer une communication externe partagée :

Site Internet Tourisme Bretagne : présentation des villes de l'Union sur le site de Tourisme Bretagne,

Réalisation et diffusion du magazine touristique ESCAPADES #3

Action 8 : Développer une communication interne partagée : consolidation du site Internet Patrimoines de Bretagne, développement des réseaux sociaux et mise en place de newsletter.

Action 9 : Organisation de Journées Thématiques et Techniques à destination des techniciens et des élus des villes du réseau et des webinaires « une heure, un.e expert.e »

Action 10 : Renforcement des partenariats existants (notamment avec Tourisme Bretagne et les ADT)

Réponse aux sollicitations et accompagnement des villes dans la structuration de leurs actions de médiation et politiques patrimoniales.

Participation à la CRPA
Participation à la mise en place et/ou révision de SPR et participation aux CLSPR



Politiques
patrimoniales,
touristiques et
animations
2023

› AXE 1 :

Mise en place d'un espace d'échanges d'expériences, de réflexion et de partage.

› AXE 2 :

Suivi de projets et développement de partenariats dans les domaines du patrimoine et du tourisme.



Développement et
promotion du
réseau
2023

› AXE 1 :

Développement du réseau et accompagnement des villes.

› AXE 2 :

Promotion du réseau (presse, reportage photos, réseaux sociaux)



Vie du
réseau
2023

› AXE 1 :

Animation du réseau régional.

Action 11 : Consolidation des échanges avec les villes

Accompagnement des nouvelles villes potentielles en vue d'une adhésion à l'Union

Action 12 : Mise en place d'actions de communication pour valoriser les VAHVH :
réalisation et diffusion d'une carte touristique,
réalisation de panneaux d'entrée de ville.
présence sur les réseaux sociaux

Action 13 : Animation de la vie associative (Réunions de Bureau, Conseils d'Administration, Assemblées Générales, 40 ans de l'Union, à Vannes)
Mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir de l'Union

Elaboration des documents cadres, des dossiers de demande de subventions, des budgets, etc.

Gestion courante, administrative et financière.

Action 14 : Gestion du personnel dans le cadre de l'association employeurs « Cités d'Art de Bretagne » et accueil d'un personnel dédié au projet de l'Union

Trimestre 1**Janvier**

- 18 janvier Journée technique des professionnels du patrimoine des VAHVH
26 janvier Webinaire - Participation des habitants, quelle médiation ?

Février

- 21 février Réalisation des cartes touristiques
Commission Animation « Patrimoines de Bretagne »
Lancement du Magazine ESCAPES #3

Mars

- 2 et 3 mars Présence sur le salon de l'Agriculture, Paris
22 mars Webinaire - Les bétons du patrimoine : histoire, diagnostic et restauration
20 mars Conseil d'Administration VAHVH, visioconférence

Trimestre 2**Avril**

- 19 avril Lancement concours Photos "Objectifs Patrimoines" #6
24 avril Formation des Offices de Tourisme – Mystère Abgrall
Assemblée Générale, Vannes

Mai

- 24 mai Webinaire : GLAD, l'appli qui fait vivre le patrimoine breton

Juin

- 6 juin Journée d'étude Patrimoines de Bretagne, Guingamp
7 juin Webinaire : Explorama, créer un parcours numérique gratuit pour les JEP2024

Trimestre 3**Septembre**

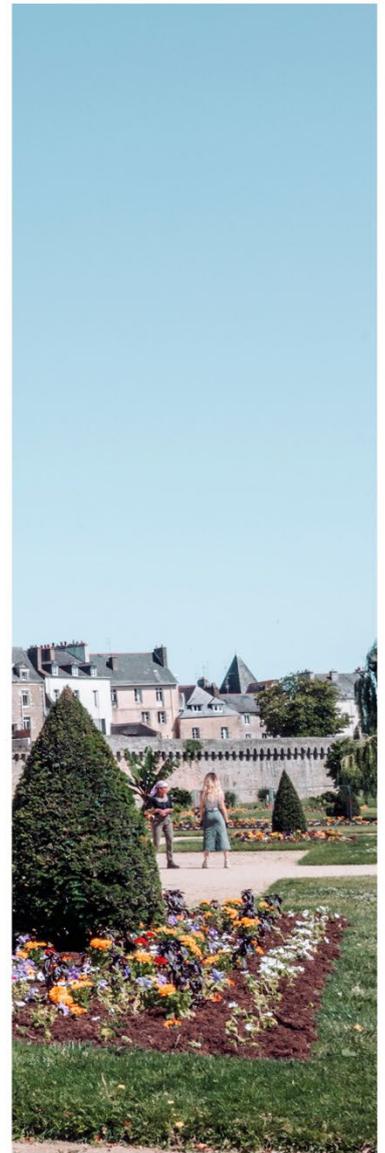
- 16 septembre Commission Animation « Patrimoines de Bretagne »
21 septembre Annonce des résultats du Concours #ObjectifPatrimoines

Trimestre 4**Octobre**

- Conseil d'Administration VAHVH
Journée Technique #20 – L'EAC : de la stratégie aux actions
Journée Thématique #21 - Tourisme culturel et patrimonial : les enjeux de demain – Quimperlé

Décembre

- Conseil d'Administration VAHVH



**L'Union des Villes d'Art et d'Histoire
et des Villes Historiques de Bretagne**
1c,1d avenue Belle Fontaine - CS 71777
35517 CESSON-SEVIGNE

06 31 98 05 29
helene.geffroy@patrimoinesdebretagne.bzh

Retrouvez les villes de l'Union sur
www.tourismebretagne.com
www.patrimoines-de-bretagne.fr



@VAHVHBretagne